



Toiture en cours de refection

Par **sylvia_old**, le **24/07/2007** à **08:27**

la personne qui nous a vendu l appartement il y a 1 an 1/2 nous avait dit qu elle referait le toit de l immeuble . Il a commence les travaux il y a 2 semaine. Il n y a plus de tuile sur le toit et a tout laisse en plan en pretextant une panne de machine pour monter les tuiles .Il n a pas remis de bache au debut et il a plu . Premiere inondation dans notre chambre . Le lendemain il a rajoute 1 bache mais des qu il pleut l eau penetre et inonde la pièce. Cette nuit la bache s est arrache et il pleut encore dans la chambre . L odeur de moisi apparait fortement et j ai 1 bébé qui fait des bronchite asthmatiforme régulièrement . que faire